

*Communiqué de presse
18 avril 2025*

**Alternance paritaire :
Mike DOCHE devient Président et
Denis LE GUEN Vice-président
de la Commission paritaire régionale d'Opco EP
en Bretagne**

Dans le cadre de l'alternance paritaire entre le collège des salariés et le collège des employeurs, principe qui régit la gouvernance d'Opco EP, une nouvelle étape s'opère au sein de la présidence de la CPR.

Mike DOCHE devient Président et Denis LE GUEN Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Bretagne.

À compter du 14 mars, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'Opco EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle s'inverseront. Cette alternance, s'inscrivant dans le calendrier des premières installations réalisées il y a deux ans, vient renforcer la dynamique de transformation amorcée au niveau national et reflète les principes fondamentaux de gouvernance paritaire d'Opco EP.

Mike DOCHE, Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Bretagne



Mike DOCHE (CGT-FO)

Président de la CPR

Diplômé d'un BTS agencement, Mike Doche a débuté sa carrière dans différents cabinets d'architecte et de maîtrise d'œuvre. Désireux d'exercer un métier plus proche de la terre, il se réoriente et occupe aujourd'hui un poste de responsable dans un magasin agricole.

Engagé syndicalement depuis de nombreuses années, il occupe plusieurs mandats régionaux dans des organisations en lien avec l'emploi et la formation : Opco EP, Transition Pro et CPRIA. Il est également membre du Conseil d'Administration de la CAF du Finistère.

Il souhaite réaccorder ses lettres de noblesses à l'apprentissage, relayer les envies des jeunes, redonner du sens aux salariés.

Denis LE GUEN, Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Bretagne.



Denis LE GUEN (CPME)

Vice-président résident de la CPR

Ancien consultant dans les Ressources Humaines, spécialisé dans le retour à l'emploi, après une carrière dans la Marine Nationale, Denis Le Guen est à la tête d'une entreprise familiale d'élevage de chevaux de compétitions depuis 10 ans. Il représente la CPME à l'instance paritaire de Pôle emploi Bretagne depuis 15 ans et Conseiller Prud'homal depuis 8 ans. Au cœur de ses préoccupations, l'amélioration du financement de la formation professionnelle, qui constitue selon lui un enjeu à construire paritairement. Il souhaite, à travers son mandat, faciliter l'accès aux dispositifs pour atteindre deux objectifs : former les salariés pour développer leur employabilité et rendre les entreprises compétitives par la voie de la formation

L'Opco des Entreprises de Proximité s'appuie sur **dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR)**, couvrant l'ensemble des 306 bassins d'emploi en métropole et en Outre-mer.

Créées en 2021, ces commissions **jouent un rôle central dans l'adaptation et la mise en œuvre territoriale des priorités** définies par les branches professionnelles et le Conseil d'administration d'Opco EP. Chaque année, elles élaborent des Plans d'Action Régionaux (PAR) permettant de faire émerger une grande diversité de projets locaux.

Placées sous la supervision du Conseil d'administration d'Opco EP, **les CPR assurent plusieurs missions essentielles :**

- **Assurer le relai et la mise en œuvre des politiques emploi/formation des branches représentées par l'Opco EP au niveau local et auprès des partenaires institutionnels ;**
- **Renforcer le rôle des partenaires sociaux territoriaux pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque territoire ;**
- **Assurer le suivi des objectifs d'activité**, tant quantitatifs que qualitatifs, tout en garantissant un service de proximité de qualité grâce à la présence d'interlocuteurs identifiables sur l'ensemble du territoire ;
- **Identifier et analyser les besoins en formation et qualification propres aux différents bassins d'emploi ;**
- **Favoriser l'expérimentation et encourager l'innovation à l'échelle régionale ;**
- **Développer des partenariats stratégiques et mobiliser des co-financements pour soutenir les initiatives locales.**

« Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires sociaux et les équipes régionales pour le travail collectif accompli ces deux dernières années. Cette nouvelle présidence s'inscrit pleinement dans la continuité de cette dynamique.

Je tiens à affirmer ma volonté de consolider les actions engagées en Bretagne pour les deux années à venir. Nous avons l'ambition d'amplifier nos actions en faveur du développement des compétences, au plus près des réalités du terrain. La Bretagne, riche de ses filières artisanales, de services à la personne, de commerce et de santé, mérite une réponse adaptée, ambitieuse et durable. »

Mike DOCHE, Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Normandie

« Ce mandat a été marqué par un projet politique partagé entre chaque membre de l'équipe CPR.

Fondé sur un diagnostic territorial fin, un plan d'action validé par la CPR et une mise en œuvre par une équipe technique mobilisée, nous avons bâti nos actions sur la réalité des besoins en formation des salariés pour la pérennité des entreprises. Nous avons également mis en place des initiatives innovantes, comme le préapprentissage pour jeunes autistes ou un projet en milieu carcéral. Deux années bien remplies de projets partagés avec la CPR.

Je salue l'engagement de Mike Doche qui prend aujourd'hui une présidence passionnante au service des salariés de nos entreprises et qui poursuivra la dynamique engagée en Bretagne. »

Denis LE GUEN, Vice-président(e) de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Normandie

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Céline Schwebel

Vice-présidente : Aline Mougenot

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr
- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com